



## **Lettre d'information AIMEylan n°24 – octobre 2016**

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre

Groupe au conseil municipal de Meylan

**Cette lettre des élus d'AIMEylan rend compte du conseil municipal du 26 septembre 2016.**

### **Un conseil sans véritable enjeu**

Au final, bien peu de décisions dans ce conseil :

- des délibérations pour corriger des erreurs d'écritures dans les comptes de la commune.
- des subventions exceptionnelles pour les sportifs de haut niveau.
- La confirmation d'un règlement intérieur pour les bibliothèques avec une participation financière des usagers

La majorité, à notre demande, a finalement décidé de retirer une délibération proposant de diminuer de 70 000 euros le prix de vente de quatre parcelles, situées chemin Pré Carré, à un promoteur immobilier (Trignat). En effet, le contrat signé ne permet pas cette opération pour les raisons invoquées dans la délibération... Affaire à suivre.

Au détour des débats, nous avons appris que le programme de la méga crèche des Buclos était gelé. Nous avons aussi constaté que la Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'a plus de directeur et que c'est le Directeur Général des Services qui assume désormais cette charge mais seulement 3h30 par semaine. Peut-on bien diriger le CCAS en 3h30 par semaine ? Cette solution est-elle réellement viable ?

Nous nous sommes inquiétés de la volonté de la commune à pérenniser le CINE , interrogation à laquelle le Maire en répondit par un engagement public.

Les concertations ont lieu sur le devenir de la piscine des ayguinards, le devenir du terrain de la crèche des Buclos, sur les services publics dans le Haut-Meylan, sur l'environnement à Meylan, ainsi que les concertations métropolitaines sur PLM (Paul Louis Merlin) et sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

Nous avons pris acte du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la Metro (gestion 2008-2013, finances et assainissement...) tout en regrettant que la majorité n'ait pas pris le temps du débat.

Lors d'une question sur la rentrée scolaire, nous avons pu aborder le problème du non remplacement des enseignants dans les écoles (6 semaines à la fin de l'année dernière à Mi-Plaine). Le maire et son adjointe ont dit qu'ils n'étaient pas au courant mais qu'ils veilleraient à ce que cela ne se reproduise plus... on est rassurés !

Faisant jouer son pouvoir de police, le maire de Meylan a décidé unilatéralement de mettre fin avant son terme à l'expérimentation de couloir de bus Avenue de Verdun. Nous regrettons que cette expérience ait été interrompue avant que les conclusions en soient tirées.

Pour la seconde fois, nous avons posé une [question](#) sur notre capacité à recevoir de nouvelles familles sur notre commune. Pour la seconde fois, la majorité fait mine de ne pas comprendre la question...

Enfin, nous avons soumis un [vœu](#) au vote du conseil suite à la délibération de subvention (500€) à la manifestation sportive organisée à l'Alpe d'Huez en faveur des blessés de l'armée de Terre. Ce vœu à destination du ministre de la Défense rappelle que c'est à l'Etat d'assurer le soutien des blessés et de leur famille et non pas aux communes. Notre commune n'a pas de lien avec cet évènement, hormis l'engagement personnel et privé d'un adjoint. La majorité a proposé un amendement qui dénature le sens de notre vœu, en demandant au ministre de garantir le bien fondé des subventions communales aux associations des blessés des armées bien qu'elles ne soient pas d'intérêt local comme le stipule la loi.

## Des décisions importantes à la Métropole

La loi impose à la Métropole de définir quels équipements sportifs et culturels communaux [passeront sous sa](#) responsabilité avant la fin de cette année. C'est l'occasion de définir une politique culturelle et sportive métropolitaine, articulée avec celle des communes et du département. Ce travail est en cours de finalisation après [plusieurs](#) mois de consultations et de travail. **Nous vous proposons d'en discuter le mardi 8 novembre à 20h30 à la salle audiovisuelle des Ayguinards.**

Nous y aborderons aussi d'autres dossiers importants sur l'habitat (Programme Locale de l'Habitat, PLH, qui sera arrêté en décembre), sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en amont du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, sur la décision d'en finir avec les emprunts toxiques à la Métro, sur les projets d'urbanisme/mobilité/habitat/économie à Meylan...

## L. Wauquiez fait dans le lynchage médiatique

L. Wauquiez a mis en cause publiquement Marie-Odile Novelli, ancienne vice-présidente à la Région Rhône Alpes et conseillère municipale AIMEylan dans notre commune, pour des frais de déplacements. Nous vous invitons à lire le [démenti](#) de notre collègue face à ces insinuations populistes.

**Réunion publique AIMEylan le mardi 8 novembre, 20h30.**

**Salle Audiovisuelle des Ayguinards, place de la Louisiane.**

---

**Prochain conseil municipal le lundi 14 novembre, 18h30 sur le PADD de la Métro.**

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>